



Différence de loyer dans le même immeuble

Par **trebal**, le **08/07/2010 à 14:59**

Bonjour, j'ai un loyer de 400 € pour 20m2 mon voisin qui a 25m2 à un loyer de 390 € les deux appartement sont au même propriétaire quelles sont mes droits pour une révision du loyer?
merci

Par **chris_idv**, le **08/07/2010 à 17:09**

Bonjour,rnrnLes loyers sont libres donc le bailleur peut louer au tarif qu'il décide sous réserve de ne pas pratiquer de discrimination.rnrnCordialement,

Par **trebal**, le **08/07/2010 à 17:55**

j'ai parler avec ma propriétaire et elle ma répondu qu'elle ne ferait pas le même tarif si mon voisin n'était pas étudiant. moi je ne suis pas étudiant. ce ne serait pas de la discrimination par hasard ?

Par **Marion2**, le **08/07/2010 à 23:42**

Bonsoir,rnrnA mon avis, non. Je trouve plutôt sympa de la part de ce propriétaire de faire un petit effort pour un étudiant.